



# GUIDE TECHNIQUE

## - 27<sup>ème</sup> édition -

Organisation

# COTVHA

avec le soutien technique du Vélo Club Lionnais



DÉPART

13:10



DISTANCE

164.400 km

Soutenu  
par

  
Vallées du  
Haut-Anjou  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

  
LUCIE  
26000  
ÉCOLOGIE ET  
RESPONSABILITÉ  
CCVHA  
1<sup>ère</sup> collectivité  
labellisée

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
**anjou**

ANJOU,  
TERRE  
D'EXCELLENCE

 RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE

# PALMARÈS DE L'ÉPREUVE

## 19 mai 2015 - CHAMBELLAY

Florian MAÎTRE - Vendée U Pays de la Loire  
Jérémy LE NEZET - CM Aubervilliers 93  
Thibault NUNS - Océane Top 16

## 14 mai 2017 - MONTREUIL-SUR-MAINE

Clément ORCEAU - Vendée U Pays de la Loire  
Julien TRARIEUX - AVC Aix-en-Provence  
Adrien GAREL - VC Pays de Loudéac

## 19 mai 2019 - BÉCON-LES-GRANITS

Erwann KERRAUD - Team Peltrax-CS Dammarie-les-Lys  
Clément PATAT - Team Peltrax-CS Dammarie-les-Lys  
Maël GUÉGAN - Sojasun Espoir ACNC

## 15 mai 2022 - CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE

Théo MENANT - La Roche/Yon Vendée Cyclisme  
Adrien GAREL - Sojasun Espoir ACNC  
Baptiste CONSTANTIN - C'Chartres Cyclisme

## 15 mai 2016 - GREZ-NEUVILLE

David RIVIERE - Vendée U Pays de la Loire  
Florian MAÎTRE - Vendée U Pays de la Loire  
Mickaël GUICHARD - Océane Top 16

## 13 mai 2018 - LA POUËZE ERDRE-EN-ANJOU

David MENUT - Creuse Oxygène  
Stylianos FARANTAKIS (Grèce) - Sojasun Espoir ACNC  
Nicolas GARBET - CC Nogent-sur-Oise

## 15 mai 2021 - GREZ-NEUVILLE

Samuel LEROUX - Vélo Club Roubaix Lille Métropole  
Kirill TARASSOV (Estonie) A.PO.GÉ - Team Cube U 17  
Jenno BERCKMOES (Belgique) - Elevate p/b Home Solution

## 19 mai 2023 - LE LION D'ANGERS

Alexis ROBERT - Cre'Actuel-Marie Morin U-22  
Brendam LE CAM - Cre'Actuel-Marie Morin U-22  
Baptiste CONSTANTIN - C'Chartres Cyclisme

## COLLÈGE DES ARBITRES

- Président du jury : Guillaume VERGER
- Commissaires titulaires : Joël JOLIVET et Claude GODIN
- Juge à l'arrivée : Sylvain PIQUART
- Commissaire moto : Damien BARANGER
- Commissaire balai : XXXXXXXXXXXXXXXX

## ORGANISATION ÉCHELON COURSE

- Directeur de l'organisation : Jacky MICHEL
- Directeur de l'épreuve et relation avec le jury : Norbert JEANNEAU
- Direction technique : Vélo Club Lionnais Jacky JUTEAU
- Ouverture de course : Jean-Yves TESSIER
- Voiture pilote et juge arrivée : Yann MAILLET
- Moto infos : MASC - Gérard LE CORRE
- Radio-tour : Norbert JEANNEAU
- Moto-ardoisier : MASC - XXXXXXXXXXXX
- Moto-régulateur : MASC - Alain CHOTARD
- Motos caméras et photos : MASC et MSCC
- Voitures assistance neutre : CD 49 et Verrières Athlétique Club
- Voiture balai : Atlantique Composants
- Liaisons radio : Techni Sécurité - Jérémie LAUNAY

## ORGANISATION SITE DÉPART ET ARRIVÉE

- Responsable du site : Vélo Club Lionnais - Jean-Paul BRISSET
- Coordination générale : Jacky MICHEL
- Photo finish et classements : Vendée Chrono Finish
- Permanence : Guillaume BRIN
- Logistique : Jacky MICHEL
- Parc autos et pilotes : Norbert JEANNEAU
- Contrôle antidopage : XXXXXXXXXXXXXXXX
- Speakers : Yvan COLLINEAU et Jacky JUTEAU - Philippe DELAUNAY
- Signalétique et fléchage parcours : Michel CORDIER

# SERVICE MÉDICAL ET SÉCURITÉ

- Médecin voiture : Dr Krikor SARKISSIAN
- Ambulance et poste secours statique : Centre Français de Secourisme
- Escorte sécurité motos coureurs : MASC (14)
- Signaleurs mobiles et postes fixes : 200 dont 33 sur parcours final



## SÉCURITÉ

Le circuit est matérialisé par un fléchage plastique vertical et au sol aux couleurs de l'organisation. Il n'y a pas de flèche « tout droit ».



Les carrefours non prioritaires sont gardés par Signaleurs 49 avec des équipes de signaleurs fixes. Les points dangereux sont signalés par l'escorte motorisée au moyen du drapeau jaune.

## ALLO TOUR DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

- Directeur de l'organisation : Jacky MICHEL 06 60 84 16 35
- Directeur de l'épreuve : Norbert JEANNEAU 06 07 25 04 76
- Direction technique : Jacky JUTEAU 06 17 95 14 08
- Responsable site départ : Jean-Paul BRISSET 06 74 20 42 63
- Permanence : Guillaume BRIN 06 17 53 67 72
- Parc autos : Norbert JEANNEAU 06 07 25 04 76
- Logistique : Jacky MICHEL 06 60 84 16 35
- Sécurité : Gilles ADAM 06 18 75 32 15
- Liaisons radio : Jérémie LAUNAY 06 81 55 12 48
- Centre hospitalier Angers : 02 41 35 36 37

## OPÉRATIONS DE DÉPART

- 9h30 : Ouverture de la permanence
- 10h30 : Accueil du collègue des commissaires
- 10h45/11h45 : Confirmation des partants, remise des dossards et plaques de cadre
- 11h30 : Réunion des pilotes de l'échelon course
- 12h00 : Réunion des directeurs sportifs
- 12h15/12h30 : Mise en place des véhicules de l'échelon course
- 12h30/13h00 : Présentation des équipes et coureurs, signature
- 13h00 : Appel des coureurs
- 13h10 : Départ du parcours neutralisé
- 13h15 : Départ réel lancé sortie du Lion-d'Angers

# OPÉRATIONS À L'ARRIVÉE

Les coupes et trophées sont remis au podium protocolaire.

- Aux 3 premiers de l'épreuve : un trophée, une gerbe et un plateau garni
- Au meilleur jeune : une gerbe
- Au meilleur Open1 : une gerbe

Trophées offerts par la CCVHA, le conseil départemental et le conseil régional.

Fleurs et plateaux garnis offerts par Fleur Blanche, Super U et l'entente des artisans du Lion d'Angers.  
Les primes seront remises à la permanence à l'issue de la cérémonie protocolaire.

## PROTOCOLE ET ANIMATION

- Responsable : Jacky MICHEL
- Speaker : Yvan COLLINEAU et Jacky JUTEAU
- Directs avec ligne d'arrivée : Philippe DELAUNAY
- Photographe moto : Xavier LARDEUX - XL Photo
- Remise des prix : Jacky MICHEL

## NOS PARTENAIRES



Contrôle Technique Lonnais  
Les Forges de Grioul  
Bar tabac le Globe  
Crasnier Menuiserie  
Ludovic Maillot plombier  
Têtes de cochon Charcuterie de l'Oudon  
Optic 2000  
Entreprise Gillard David  
Pulsat Moreau  
Bonheur Canin salon toilettage  
Fleur Blanche  
Restaurant Comme à la Maison

Happiness Bar  
Détente pour soi  
Jérôme Duchesne couverture  
PROXI  
AXO L'immobilier Actif  
Sonance Audition Lucie Brulé  
BN Elec Benoît Nay  
Murmure d'Eau  
GD Électricité  
Boulangerie Verdier  
Boucherie-Charcuterie Ménard Alexandre



# REGLEMENT PARTICULIER

## Article 1. Organisation

L'épreuve Tour des Vallées du Haut-Anjou (ex Tour du Pays Lonnais) est organisée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme par le Comité d'Organisation du Tour des Vallées du Haut Anjou (COTVHA) dont le siège est au Place Charles de Gaulle - 49220 Le Lion-d'Angers.

L'épreuve se dispute le dimanche 19 mai 2024 sous le contrôle technique du Vélo Club Lonnais.

## Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier route Élite de la Fédération Française de Cyclisme. Elle est classée Élite Nationale 1.12.1 et conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Hommes.

## Article 3 : Participation - Engagement

Conformément au règlement de la FFC l'épreuve est ouverte aux coureurs Élite et Open1. Les engagements à 12 € par coureur se font sur le site internet de la FFC.

## Article 4 : Permanence – Vérification des licences

La vérification des licences, le retrait des dossards et plaques de cadre ont lieu le dimanche 19 mai de 10h45 à 11h45 au Complexe St Exupéry, 6 Place Léon Cochard au Lion d'Angers.

Les dossards et plaques de cadre doivent être restitués en état d'origine au podium d'arrivée, ou à la permanence, ou au véhicule balai, faute de quoi une sanction pourra être appliquée.

La réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des commissaires et du directeur de l'organisation, se tient à 12h, au complexe St Exupéry, 6 place Léon Cochard au Lion-d'Angers.

## Article 5 : Opérations de départ

Après présentation des équipes et coureurs au public de 12h30 à 13h, l'appel des coureurs sur la ligne de départ, avenue Charles de Gaulle, au Lion d'Angers, est prévu à 13h10.

## Article 6 : Radio Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence 157.550.

## Article 7 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les voitures du CD 49 et Verrières Athlétique Cyclisme. Des paires de roues seront demandées aux équipes lors de la réunion des directeurs sportifs afin de compléter les équipements de chaque véhicule d'assistance.

## Article 8 : Ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue à la sortie de Chenillé-Changé (km 80) ; elle sera précédée et suivie de zones de déchets et les coureurs sont instamment invités à les respecter.

## Article 9 : Délai d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Ce délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur ou groupe pointé à plus de dix minutes du peloton principal devra quitter la course pour des raisons de sécurité après information du commissaire voiture balai.

## Article 10 : Classements et prix

Les classements suivants sont établis :

- Classement de l'épreuve selon les ordres d'arrivée : grille FFC 1524/20.
- Classement du meilleur jeune âgé de moins de 23 ans dans l'année selon les ordres d'arrivée : grille FFC 138/5.
- Classement du meilleur Open 1 selon les ordres d'arrivée : grille FFC 138/5.
- 

## Article 11 : Antidopage

La législation antidopage française s'applique intégralement à l'épreuve. Le contrôle médical a lieu au Complexe St Exupéry, lieu de la permanence.

## Article 12 : Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire, en tenue de compétition, dans un délai maximum de 15 minutes après l'arrivée, pour la cérémonie protocolaire :

- Les trois premiers de l'épreuve.
- Le meilleur jeune.
- Le meilleur Open 1.

## Article 13 : Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

## Article 14 : Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun, dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages et autres détritiques, en dehors des zones et poubelles prévues à cet effet.

# DOTATIONS

## Classement de l'épreuve grille FFC 1524/20 :

1er	2ème	3ème	4ème	5ème
305€	229€	183 €	152 €	122 €
6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
107 €	84 €	69 €	46 €	30 €
11ème	12ème	13ème	14ème	15ème
26 €	23 €	23 €	23 €	18 €
16ème	17ème	18ème	19ème	20ème
18 €	18 €	15 €	15 €	15 €

## Classement des jeunes, grille FFC 138/5 :

1er	2ème	3ème	4ème	5ème
49 €	34 €	27 €	17 €	11 €

## Classement des Open 1, grille FFC 138/5 :

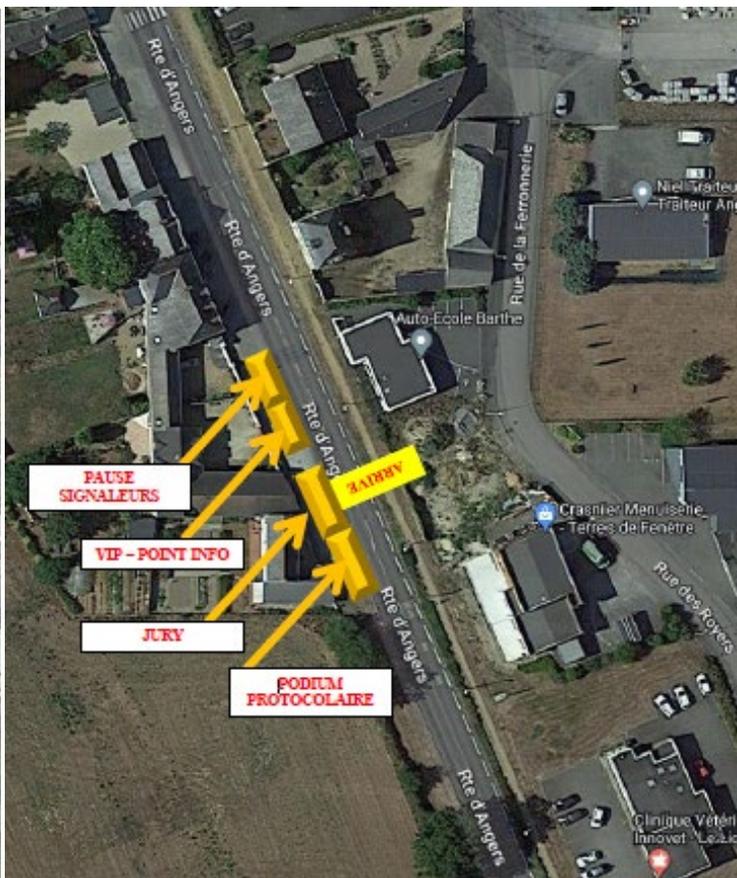
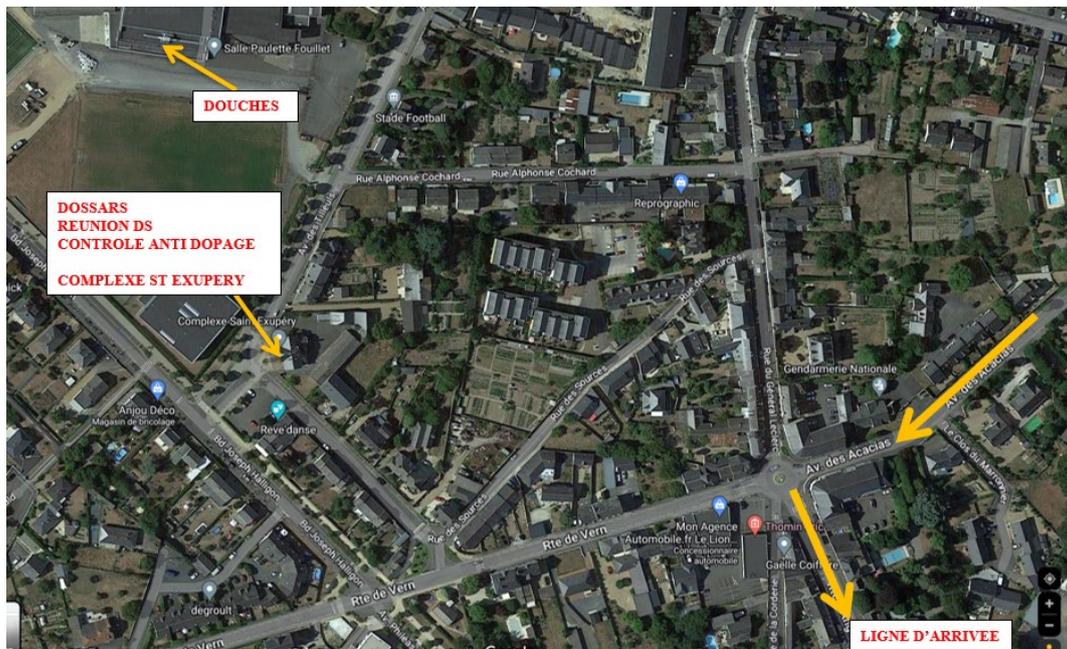
1er	2ème	3ème	4ème	5ème
49 €	34 €	27 €	17 €	11 €

**TOTAL DOTATIONS : 1800 €**

## RENSEIGNEMENTS :

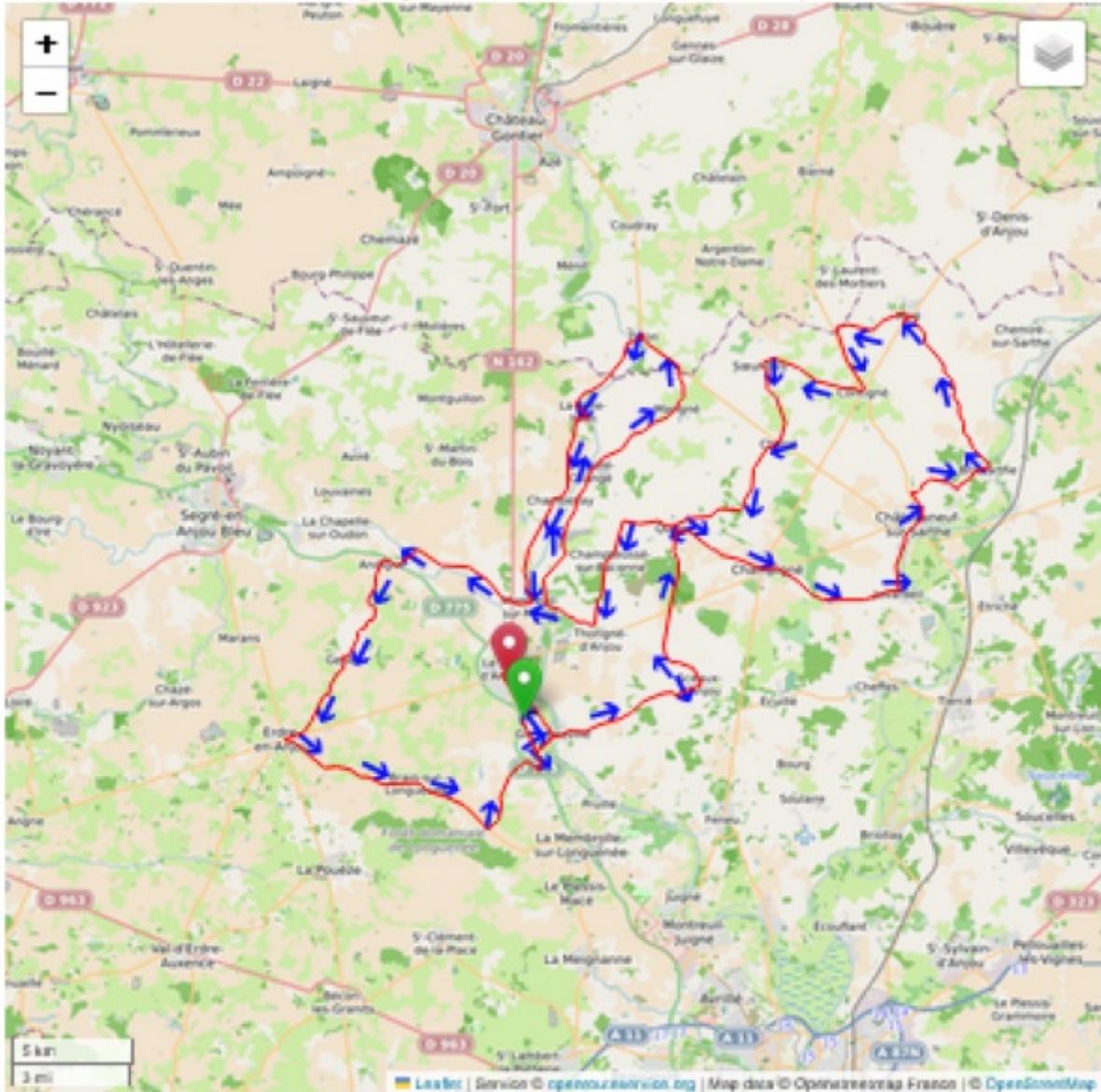
Norbert JEANNEAU - Courriel : [norbert.jeanneau@orange.fr](mailto:norbert.jeanneau@orange.fr) - Site internet : [www.cotcccrl.fr](http://www.cotcccrl.fr)

# SITE D'ARRIVÉE



# PARCOURS EN LIGNE

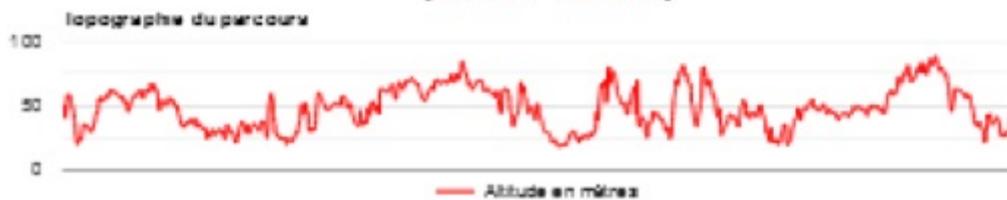
Centrez la carte puis ajustez le niveau de zoom afin de voir au mieux votre parcours.



Editez le nom du parcours ci-dessous :

**Mon parcours sportif**

[ 139791 m - 139.79 km ]



Vers	Route	Itinéraire	KM à faire	KM faits	À 42 km/h	À 44 km/h
		<b>LE LION D'ANGERS - Départ fictif - Neutralisation 1,8 km</b>	1,8	0,0	13:10	13:10
↑		Route d'Angers - 1er giratoire	1,5	0,3		
↑		Route d'Angers - 2ème giratoire	0,8	1,0		
↑		Route de l'Anjou Bleu - KM 0 fin du parcours neutralisé	0,0	1,8		
↑	<b>D216</b>	<b>GREZ-NEUVILLE - Route de l'Anjou Bleu - Départ réel</b>	164,4	0,0	13:15	13:15
↻	D291	Lieu-dit Grioul ►► Grez-Neuville - rues de Grioul et du Port ⚠	163,0	1,4	13:17	13:16
↑	D291	GREZ-NEUVILLE ►► Sceaux-d'Anjou	161,5	2,9	13:19	13:18
↑	D291	Intersection D391 ►► Sceaux-d'Anjou	156,7	7,7	13:26	13:25
↑	D74	SCEAUX-D'ANJOU ►► Thorigné-d'Anjou ⚠	155,2	9,2	13:28	13:27
⊠	D391	SCEAUX-D'ANJOU - Lieu-dit Beau Soleil ►► Querré - petite route	153,1	11,3	13:31	13:30
↑	D391	Carrefour D770 ►► Querré ⚠	151,2	13,2	13:33	13:33
⊠	D290	QUERRÉ ►► Champigné ⚠	147,8	16,6	13:38	13:37
↑	D770	CHAMPIGNÉ ►► Châteauneuf/Sarthe	143,7	20,7	13:44	13:43
⊠	VC	CHAMPIGNÉ ►► Juvardeil - petite route	143,3	21,1	13:45	13:43
↻	D108	JUVARDEIL ►► Châteauneuf/Sarthe ⚠	137,6	26,8	13:53	13:51
↻	D89	CHÂTEAUNEUF/SARTHE ►► Contigné ⚠	134,2	30,2	13:58	13:56
⊠	VC	CHÂTEAUNEUF/SARTHE Lieu-dit Les Groies - route de Vauvelle	132,9	31,5	14:00	13:57
↻	D108	►► Brissarthe	130,6	33,8	14:03	14:01
↻	D172	BRISSARTHE ►► Miré - petite route ⚠	129,0	35,4	14:05	14:03
↻	D768	MIRÉ - Avenue du Haut Anjou ⚠	121,5	42,9	14:16	14:13
⊠		MIRÉ - Rue de la Cité ⚠	121,0	43,4	14:16	14:14
↻	D78	MIRÉ - Rue des Échevins ►► Soeurdres	120,6	43,8	14:17	14:14
		<b>DÉPARTEMENT MAYENNE</b>				
↻	D89	►► Contigné	117,4	47,0	14:22	14:19
		<b>DÉPARTEMENT MAINE-ET-LOIRE</b>				
⊠	D173	CONTIGNÉ - Rue de la Cure ►► Soeurdres ⚠	114,7	49,7	14:25	14:22
↻	D78	►► Soeurdres	110,6	53,8	14:31	14:28
↻	VC	SOEURDRES ►► Cherré	109,9	54,5	14:32	14:29
⊠	VC	CHERRÉ ►► Querré - petite route	106,4	58,0	14:37	14:34
⊠	VC	►► Querré	102,9	61,5	14:42	14:38
⊠	D290	QUERRÉ ►► Chambellay ⚠	99,7	64,7	14:47	14:43
↻	VC	►► Champteussé/Baconne	97,5	66,9	14:50	14:46
⊠	D191	CHAMPTEUSSÉ/BACONNE ►► Thorigné-d'Anjou ⚠	95,8	68,6	14:52	14:48
⊠	VC	THORIGNÉ-D'ANJOU	92,8	71,6	14:57	14:52
↑	D287	Lieu-dit Le Port	90,9	73,5	14:59	14:55
↑	D78	Intersection D290 ►► Chenillé-Changé	85,8	78,6	15:07	15:02
		<b>Zones déchets -Zone ravitaillement KM 78,6 à 82</b>				
↑	D78	CHENILLÉ-CHANGÉ ►► Marnigné	84,4	80,0	15:09	15:04
↑	D190	MARIGNÉ ►► Daon ⚠	79,8	84,6	15:15	15:10
		<b>DÉPARTEMENT MAYENNE</b>				
↻	D22	►► Daon	78,0	86,4	15:18	15:12
↻	D213	DAON ►► La Jaille-Yvon ⚠	75,9	88,5	15:21	15:15
↻	VC	►► La Jaille-Yvon - petite route sinueuse	75,1	89,3	15:22	15:16

Vers	Route	Itinéraire	KM à faire	KM faits	À 42 km/h	À 44 km/h
<b>DÉPARTEMENT MAINE-ET-LOIRE</b>						
		LA JAILLE-YVON	71,5	92,9	15:27	15:21
		LA JAILLE-YVON 	71,0	93,4	15:28	15:22
		LA JAILLE-YVON - petite route	70,5	93,9	15:29	15:23
	D187	LA JAILLE-YVON - petite route	69,9	94,5	15:29	15:23
	D187	CHAMBELLAY - Intersection D78 ►► Montreuil/Maine	66,4	98,0	15:34	15:28
	D180	MONTREUIL/MAINE ►► Louvaines	61,4	103,0	15:42	15:35
	D180	Intersection D962 ►► Louvaines	60,6	103,8	15:43	15:36
	D216	Intersection D216 ►► Andigné	55,9	108,5	15:49	15:42
	D216	►► Andigné	54,7	109,7	15:51	15:44
	D216	ANDIGNÉ ►► Gené	54,0	110,4	15:52	15:45
	D216	GENÉ	49,0	115,4	15:59	15:52
	D216	GENÉ ►► Vern-d'Anjou	48,7	115,7	16:00	15:52
	D770	VERN-D'ANJOU 	45,0	119,4	16:05	15:57
	D73	VERN-D'ANJOU ►► Brain/Longuenée	44,2	120,2	16:06	15:58
	D73	BRAIN/LONGUENÉE 	38,2	126,2	16:15	16:07
	D291	Intersection - route de la Forêt de Longuenée - petite route	34,6	129,8	16:20	16:11
	D213	Passage sur D775 ►► Le Lion-d'Angers	30,5	133,9	16:26	16:17
	D291	ENTRÉE CIRCUIT - Lieu-dit Grioul ►► Grez-Neuville	29,7	134,7	16:27	16:18
	VC	GREZ-NEUVILLE ►► Le Lion-d'Angers 	28,8	135,6	16:28	16:19
	VC	►► Le Lion-d'Angers 	26,6	137,8	16:31	16:22
	Ville	LE LION D'ANGERS - Avenue des Acacias	25,3	139,1	16:33	16:24
	Ville	LE LION D'ANGERS - Route d'Angers	25,1	139,3	16:33	16:24
	Ville	LE LION D'ANGERS - 1er passage sur la ligne	24,6	139,8	16:34	16:25
Circuit	Ville	LE LION D'ANGERS ►► Lieu-dit Grioul, puis Grez-Neuville	21,8	142,6	16:38	16:29
Circuit	Ville	LE LION D'ANGERS - 2ème passage sur la ligne	16,4	148,0	16:46	16:36
Circuit	Ville	LE LION D'ANGERS - 3ème passage sur la ligne	8,2	156,2	16:58	16:47
Circuit		LE LION D'ANGERS - ARRIVÉE	0,0	164,4	17:09	16:59

Merci à [www.flaticon.com/fr/icones-gratuites/signalisation](http://www.flaticon.com/fr/icones-gratuites/signalisation)



## PASSAGES DÉLICATS



- KM 1,4 Grez-Neuville : Plateaux piétons avant et après le pont, puis rétrécissement en sortie
- KM 9,2 Sceaux-d'Anjou : Plateau piéton surélevé, ralentisseurs, rétrécissement + séparateurs milieu chaussée et plots
- KM 13,2 : Intersection, îlots centraux, passage à D et G
- KM 16,6 Querré : Plateau piéton en entrée avant tourne D
- KM 27 Juvardeil sortie : Îlots centraux et rétrécissement de chaussée avec trottoirs
- KM 29 Châteauneuf/Sarthe en entrée : îlots centraux
- KM 35 Brissarthe : Entrée avec chicanes et plateau piéton
- KM 43 Miré : Îlot central, après tourne G rétrécissement, au tourne D virage serré en épingle dans rue étroite
- KM 49,7 Contigné : Entrée dans rue très étroite suivie d'un tourne G et tourne D
- KM 64,7 Querré : En entrée tourne G puis tourne D à suivre, rétrécissement en sortie
- KM 68,6 Champteussé : Plateau piéton en sortie puis chicanes
- KM 78,6 : Intersection, îlots centraux, passage à D et G
- KM 84,6 Marigné : Rétrécissement en entrée
- KM 88,5 Daon : Descente rapide avec tourne G dans le bas
- KM 93,4 La Jaille-Yvon : Descente rapide, rue étroite, virage à droite fermé
- KM 103 Montreuil/Maine : Plateau piéton en entrée et en sortie
- KM 119,4 Vern-d'Anjou : Îlot central, plateaux piétons et chicanes
- KM 126,2 Brain/Longuenée : Chicanes dans la traversée (4) et plateau piéton
- KM 135,6 et circuit final Grez-Neuville : entrée rétrécie en bas de descente
- KM 137,8 et circuit final : Intersection à D serrée, entrée sur voie étroite après légère descente
- KM 141 circuit final : Après la ligne, giratoires, passage de chaque côté

## CIRCUIT FINAL

